



Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Réforme du collège :

Ce que nous voulons, ce ne sont pas des réunions en plus !

Ce que nous voulons, c'est l'abrogation !

Le 22 juin, le Premier ministre a du reculer et autoriser la manifestation parisienne du 23 juin face à la mobilisation déterminée des organisations syndicales appuyées sur des centaines de prises de position dans le privé comme dans le public exigeant le respect d'une liberté fondamentale, le droit de manifester. Plus de 200 000 personnes ont à nouveau manifesté pour le retrait de la loi Travail. « Les organisations syndicales et de jeunesse ne se laisseront pas détourner du cœur du problème qu'est le projet de loi travail. » (Communiqué CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL, 22.06.2016)

Dans l'éducation nationale, cette même volonté pour l'abrogation de la réforme du collège est toujours là.

Rien n'est joué et nous ne lâchons pas !

Autonomie renforcée, mise en concurrence des établissements, adaptation aux conditions locales, aux compétences, EPI, ...

La ministre pense-t-elle que les personnels ont oublié le contenu de la réforme du collège, alors qu'elle l'a imposée au soir de la grève majoritaire des enseignants ? Alors que depuis un an, dans les collèges et les lycées, se multiplient les grèves et les prises de position.

**La réforme du
collège est
ultra
minoritaire**

Najat Vallaud-Belkacem, Valls, le Président de la République oublient que cette réforme est, elle aussi, totalement minoritaire. Ils refusent depuis un an de recevoir les organisations de l'intersyndicale nationale du second degré représentant 80% des personnels.

**Elle n'est pas
légitime**

C'est par autoritarisme, déni de démocratie que la ministre entend poursuivre. Elle a tenté d'imposer les réunions de formation-formatage, elle s'est heurtée à la résistance des personnels.

**Elle doit être
abrogée !**

Elle veut maintenant imposer deux journées banalisées début juillet, dédiées à la mise en place de la réforme du collège. Les personnels – enseignants sous pression, personnels de direction mis en difficulté car chargés de faire passer ce qui est rejeté – ne portent pas la responsabilité de la désorganisation dans les collèges. C'est le gouvernement, et lui seul !

Nous ne voulons pas de la réforme du collège à la rentrée 2016 !

Depuis des mois, nous sommes mobilisés.

Ils ne veulent pas nous écouter.

La loi Travail et la réforme du collège obéissent à une même logique.

C'est très clair, nous n'en voulons pas à la rentrée 2016 ! C'est nous qui sommes dans les classes, avec nos élèves. Nous avons vécu une année de pression, d'humiliation, de réunions.

Nous considérons que nous sommes en état de légitime défense : nous ne lâcherons pas !

Vos deux journées de formation subiront le même sort que les journées de formation-formatage. Nous réaffirmerons avec nos organisations syndicales notre revendication :

Abrogation de la réforme du collège !

FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, FIDL et UNL appellent à la grève et aux manifestations interprofessionnelles, le 28 juin, nous serons présents :

Retrait de la loi Travail !

La FNEC FP-PO a déposé un préavis de grève couvrant toutes les catégories et tous les établissements de l'Education nationale jusqu'à la fin de l'année scolaire.